



Nouveau programme

Programme d'études en France (PEF) : appel à projet aux universités françaises

Le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, via l'ambassade de France à Berlin, met en place, en coopération avec le DAAD, un Programme d'Etudes en France, PEF, destiné aux étudiants allemands en deuxième année de Bachelor pour lesquels le français est une discipline importante. Ce nouveau programme leur permettra d'effectuer de façon encadrée un séjour d'études d'un semestre dans une université française.

Ce programme sera le réciproque du Programme d'Etudes en Allemagne, PEA (Formation d'experts franco-allemands), destiné aux étudiants français germanistes de licence LLCE et LEA, qui existe depuis des décennies et a été rénové avec succès en 2019 par l'université de Bochum.

L'université d'accueil en France

Cet appel à projet s'adresse aux universités françaises (celles en région sont notamment encouragées à candidater), ayant à minima un département de lettres (littérature, civilisation française, etc.) et un département de germanistique. En effet, le programme devra comprendre des séquences pédagogiques rassemblant des étudiants français en études de germanistique et les étudiants allemands du PEF.

En outre, d'autres départements (droit, économie, histoire, ...) pourront être associés afin d'élargir le public d'étudiants ciblés par une offre diversifiée. Une certaine assistance sera nécessaire pour s'assurer que les étudiants ayant une ou des matières dans une autre faculté puissent effectivement assister aux cours.

Candidatures au programme (Universités françaises)

Les dossiers seront étudiés par un comité formé de représentants de l'Ambassade de France à Berlin (BCU), du DAAD, ainsi que d'experts d'universités allemandes

(facultés de romanistique et germanistique) et françaises (départements de lettres et d'allemand).

Les universités ou les départements d'universités intéressés doivent faire parvenir leurs dossiers de candidatures par voie électronique pour le **30 septembre 2020** au Bureau fédéral de Coopération Universitaire de l'Ambassade de France à Berlin.

Pour connaître les détails, merci de consulter [l'appel à projet](#).

[Plus »](#)

Cette lettre d'information est mise à disposition par :

DAAD, Bureau Paris, 28, rue Serpente, 75006 Paris.
Représentation légale par Dr. Dorothea Rüländ,
Deutscher Akademischer Austauschdienst e.V.,
Kennedyallee 50, 53175 Bonn, Allemagne.

Tél. : +33 (0) 1 53 10 58 32

Courriel : info-paris@daad.de

Internet : <http://www.daad-france.fr>

Siège de l'association :

Bonn (Allemagne), association enregistrée auprès du tribunal de première instance, Bonn (Amtsgericht Bonn, Registergericht VR 2105)

Direction éditoriale :

Christian Thimme

Mention concernant la responsabilité :

Nous n'endossons aucune responsabilité quant au contenu des pages externes. Le contenu des pages liées reste sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs.

Copyright © by DAAD e.V.

Le contenu de cette lettre d'information est protégé par le droit d'auteur. Tous droits réservés.
L'utilisation du texte - en tout ou en partie - et des images n'est autorisée qu'avec le consentement écrit préalable du DAAD.

Désinscription :

Si vous souhaitez résilier la souscription à la lettre d'information du DAAD France, merci d'utiliser le [formulaire de résiliation](#).